

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



**PROGRAMME RÉGIONAL D'AIDE  
À L'EMPLOI ASSOCIATIF**

[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

Retrouvez-nous sur  

# PROGRAMME RÉGIONAL D'AIDE À L'EMPLOI ASSOCIATIF

*Le programme régional d'aide à l'emploi associatif vise à permettre la création ou la consolidation de 1 300 emplois dans les associations bourguignonnes-franc-comtoises. Il consiste en une aide ponctuelle de 12 000 euros composée d'un volet de 7 000 euros au titre du fonctionnement et de 5 000 euros au titre de l'investissement.*

## POUR QUI ?

Associations ayant leur siège ou un de leurs établissements en Bourgogne-Franche-Comté et dont les activités se déroulent en Bourgogne-Franche-Comté.

## QUELS TYPES DE POSTES ?

Les postes créés devront correspondre à des activités d'utilité sociale (dont la liste est définie), pour une durée minimale de 18 mois, à temps complet.

### L'emploi est éligible à l'aide dans 4 cas :

- Création d'un poste en CDD ou en CDI.
- Transformation d'un CDD en CDI.
- Transformation d'un temps partiel en temps complet.
- Pérennisation d'un contrat aidé (ex : CAE, Emploi d'avenir, Fonjep).

*Les postes en CDD d'insertion ne sont pas éligibles mais l'aide peut concerner les emplois d'encadrants techniques.*

## COMMENT ?

L'aide régionale de 12 000 euros se compose d'un volet de 7 000 euros au titre du fonctionnement (destiné à financer le salaire de la personne embauchée) et un volet de 5 000 euros au titre de l'investissement (en lien avec l'activité d'utilité sociale de l'emploi aidé).

*Les investissements immobiliers ne sont pas pris en charge.*

## PROCÉDURE

Dépôt des dossiers sur la plateforme dédiée sur le site du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté : [subventions.bourgognefranchecomte.fr](https://subventions.bourgognefranchecomte.fr)

L'instruction des demandes est effectuée par le service Sport, Jeunesse et Vie Associative.

Le versement de l'aide est effectué après le vote de la commission permanente et à l'issue de la période d'essai du salarié.

## CONTACT

**Yvan Trelu** • Chargé de mission Vie associative  
03 63 64 20 58 • [yvan.trelu@bourgognefranchecomte.fr](mailto:yvan.trelu@bourgognefranchecomte.fr)

## SECTEURS D'ACTIVITÉ

## ACTIVITÉS ÉLICIBLES

### CULTURE

- Postes favorisant la sensibilisation, l'information et la médiation afin de contribuer à la conquête et au développement de nouveaux publics.
- Postes favorisant l'éducation artistique et culturelle dans le temps scolaire et hors temps scolaire.

### JEUNESSE ET LOISIRS

- Postes d'animation en activités de loisirs ou d'éducation populaire en faveur de la jeunesse.
- Postes liés au déploiement des activités périscolaires.
- Postes d'animation au sein des centres de vacances (agrés DRDJSCS).

### ENVIRONNEMENT

- Postes d'animation destinés à l'éducation à l'environnement et à la sensibilisation des publics.

### EMPLOI FORMATION

- Postes de correspondants formation, de conseillers à l'emploi ou de conseillers juridiques en relation directe avec le public (présence sur le terrain).
- Postes dont les activités portent sur le soutien scolaire et l'alphabétisation.

### SANTÉ

- Postes d'assistant(e)s de vie quotidienne.
- Postes de coordonnateur santé.
- Personnel d'accompagnement et d'animation auprès des enfants et adultes handicapés, malades ou en fin de vie, ainsi qu'auprès de leurs familles.
- Postes d'animation et de prévention contre toute forme d'addiction portant atteinte à la santé.
- Sont exclus les salariés pratiquant les actes médicaux.

### SOLIDARITÉ SOCIAL

- Postes dont les missions relèvent de la lutte contre l'illettrisme,
- Postes dont les missions relèvent de la lutte contre toutes formes de discrimination et en faveur de l'égalité femmes-hommes.
- Postes œuvrant pour l'accès de tous aux aides favorisant une meilleure autonomie citoyenne.
- Postes d'accompagnement des publics en difficulté.
- Postes œuvrant au sein d'associations humanitaires et caritatives dont les missions sont en lien direct avec le public concerné.
- Postes en lien direct avec un projet de revitalisation des territoires.

### SPORT

- Postes d'animation et de promotion des activités physiques et sportives favorisant le développement de la pratique sportive au profit du plus grand nombre et de nouveaux publics.
- Postes permettant d'attirer les jeunes par des activités sportives afin de les aider dans leur insertion ou réinsertion professionnelle.

Postes qualifiés de **dirigeants d'association**, tels que définis dans les différentes conventions collectives régissant les secteurs concernés.

**Emplois associatifs** ayant une dimension d'animation de réseau dans le but de créer ou de développer des réseaux ou fédérations d'associations. En milieu rural, le recours à un emploi partagé, sur des secteurs d'activité même différents, est fortement encouragé.

**Postes administratifs** (secrétariat, comptabilité).

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

4, square Castan  
CS 51 857  
25 031 Besançon CEDEX

0 970 289 000

[www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr)

Retrouvez-nous sur  